

Avertissement sur les Risques

***Toute référence à Admirals Europe Ltd sera toujours interprétée comme « Admirals Europe Ltd (précédemment nommée Admiral Markets Cyprus Ltd) ».**

Valide à partir du 19.12.2025

Admiral Markets et Admirals sont des marques déposées reconnues mondialement, détenues par Admirals Group AS. Admirals Europe Ltd (ci-après également dénommée la « Société ») est enregistrée et réglementée par la Cyprus Securities and Exchange Commission (« CySEC ») sous le numéro 201/13. Ce document a été élaboré pour se conformer aux règles et exigences de la CySEC. D'autres politiques, auxquelles le client consent dès qu'il décide de recevoir les services d'investissement et les services auxiliaires fournis par Admirals Europe Ltd, sont disponibles sur notre site web :

<https://admiralmarkets.com/fr?regulator=cysec>.

Le but de ce document est de vous informer des risques potentiels associés au trading des Contrats pour la Différence (CFD) et du marché des changes (Forex, FX), tel que requis par la Loi chypriote sur les Services et Activités d'Investissement et les Marchés Réglementés de la République de Chypre (N. 87(I)/2017), laquelle a transposé la Directive sur les Marchés d'Instruments Financiers II dans la législation chypriote (Loi). En examinant le présent document de divulgation, vous n'êtes en aucun cas tenu de vous engager dans un investissement avec nous. Cependant, son contenu s'adresse à ceux qui envisagent de négocier avec Admirals Europe Ltd. Il est reconnu et il convient de noter que cet Avertissement sur les Risques ne contient pas l'intégralité des risques liés au trading de CFD et de Forex ; elle vise à guider le Client dans la reconnaissance des risques potentiels. Chaque Client doit s'assurer que sa décision est fondée sur une information éclairée et qu'il est satisfait des informations mises à sa disposition. Les informations contenues dans ce document constituent une divulgation officielle des risques. Les supports marketing de tiers n'en font pas partie intégrante. Si vous avez des incertitudes ou ne comprenez pas ce document d'Avertissement sur les Risques, veuillez solliciter un conseil financier indépendant.

VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT CE QUI SUIT AVANT D'ENTREPRENDRE TOUTE OPÉRATION AVEC ADMIRALS EUROPE LTD. LE TRADING N'EST PAS ADAPTÉ À TOUS. LE TRADING SUR LE FOREX ET LES CFD IMPLIQUE UN RISQUE ÉLEVÉ ET PEUT ENTRAÎNER LA PERTE COMPLÈTE DE VOS FONDS.

- Avant de négocier des CFD et sur le Forex, vous devez être conscient des risques encourus. Le degré élevé d'effet de levier associé à ces types d'investissements implique un niveau de risque supérieur à celui d'autres produits financiers. L'effet de levier (ou la négociation sur marge) peut vous être défavorable et entraîner des pertes substantielles, tout comme il peut vous être favorable et générer des gains substantiels. La négociation sur marge implique un niveau de risque élevé et ne convient pas à tous les investisseurs. Le degré élevé d'effet de levier peut vous être défavorable comme favorable, et la rapidité avec laquelle les profits et les pertes peuvent survenir implique que les clients doivent surveiller attentivement leurs positions – il incombe aux clients de surveiller seuls les transactions ouvertes. Avant de négocier, vous devez examiner attentivement vos objectifs d'investissement, votre niveau d'expérience financière et votre appétit pour le risque.
- Admirals Europe Ltd est une plateforme de négociation « exécution seule ». Aucun conseil

- concernant votre activité de trading ne sera fourni !
- La performance passée de ces types d'investissements ne constitue pas une garantie des résultats futurs.
 - Risques en matière de durabilité (Divulgarion SFDR) : Admirals Europe Ltd est autorisée à fournir des services de gestion de portefeuille ; toutefois, ce service est actuellement inactif. Les risques en matière de durabilité, les événements ou conditions environnementales, sociales ou de gouvernance peuvent, de manière générale, affecter la valeur des investissements. Actuellement, de tels risques ne sont pas considérés comme significatifs pour Admirals Europe Ltd en raison du statut inactif de son service de gestion de portefeuille. Cette divulgation sera mise à jour si la société active les services de gestion de portefeuille.

Vous devez prendre en considération toutes les commissions et obligations fiscales auxquelles vous serez personnellement soumis en investissant auprès de nous.

- Admirals Europe Ltd décline toute responsabilité concernant les taxes que vous pourriez être tenu de payer sur tout profit réalisé pendant la période où vous êtes titulaire d'un compte chez nous.
- Il existe toujours une corrélation entre un rendement élevé et un risque élevé. Toute forme de spéculation boursière ou de transaction susceptible de générer des rendements exceptionnellement élevés est assujettie à un risque élevé. Seuls des fonds excédentaires doivent être engagés, et toute personne ne disposant pas de tels fonds ne devrait pas participer à la négociation de CFD ou de Forex. Différents instruments impliquent divers niveaux d'exposition au risque. Avant de décider de négocier de tels instruments, vous devez être informé des points suivants :

1. Les CFD en général

Les CFD (Contracts for Difference) sont des produits financiers complexes qui, en règle générale, ne sont clôturés que lorsqu'un client décide de fermer une position ouverte existante, et n'ont donc généralement pas de date d'échéance fixée.

Les CFD peuvent être comparés à des contrats à terme, lesquels peuvent être conclus en relation avec certains indices, métaux précieux, pétrole, matières premières, cryptomonnaies ou instruments financiers. Cependant, contrairement à d'autres contrats à terme, ces contrats ne peuvent être réglés qu'en numéraire. L'investissement dans un CFD comporte des risques similaires à ceux d'un investissement dans un contrat à terme, et il est impératif que vous en soyez conscient. Les transactions sur CFD peuvent également entraîner une responsabilité conditionnelle et vous devez être informé de ses implications, telles que définies aux paragraphes 3, 5, 17 et 18 ci-dessous. Toutes les transactions sur CFD sont des contrats pour différence, ce qui signifie que les clients n'ont aucun droit sur l'instrument sous-jacent ni sur les droits qui y sont attachés, sauf mention contraire spécifique dans le CFD. Cela inclut l'absence de droit sur les actions de référence ou tout droit de vote.

2. Investir dans le Forex, les indices, les métaux précieux, le pétrole et les matières premières à renouvellement automatique

Investir dans le Forex à renouvellement automatique et les CFD sur les cryptomonnaies, les indices, les métaux précieux, le pétrole et les matières premières comporte des risques similaires à ceux d'un investissement sur un contrat à terme et vous devez en être conscient. De telles transactions sur marge peuvent également entraîner une responsabilité conditionnelle et vous devez être informé de

ses implications, telles que définies aux paragraphes 3 et 5 ci-dessous.

Outre les divulgations standard de l'industrie contenues dans le présent Avertissement sur les Risques, vous devez savoir que le trading de Forex à renouvellement automatique et de CFD sur les indices, les métaux précieux, le pétrole et les matières premières représente l'une des formes d'investissement les plus risquées disponibles sur les marchés financiers et peut ne pas convenir à tous les investisseurs. Compte tenu de la possibilité de perdre l'intégralité d'un investissement, la spéculation sur les marchés des métaux précieux, des indices, du pétrole, des matières premières ou des devises étrangères ne devrait être entreprise qu'avec des fonds de capital-risque dont la perte n'affecterait pas de manière significative le bien-être financier personnel ou institutionnel.

3. Marchés étrangers

Les marchés étrangers présentent des risques différents de ceux des marchés d'origine du client. Dans certains cas, les risques seront accrus. Le potentiel de profit ou de perte lié aux transactions sur les marchés étrangers ou en devises étrangères sera influencé par les fluctuations des taux de change. Ces risques accrus incluent les risques de changements de politique politique ou économique dans les pays étrangers, susceptibles de modifier substantiellement et durablement les conditions, les modalités, la négociabilité ou le prix d'une devise étrangère.

4. Ordres ou stratégies de réduction des risques

La passation de certains ordres (par exemple, des ordres « stop loss » ou « stop limits ») visant à limiter les pertes à des montants spécifiques peut ne pas toujours être efficace, car les conditions du marché ou les limitations technologiques peuvent empêcher l'exécution de ces ordres. Si un client utilise de tels ordres ou stratégies, il accepte ce risque.

5. Transactions à responsabilité conditionnelle

Le Forex et les CFD sont des transactions sur marge vous obligeant à effectuer une série de paiements par rapport à la valeur contractuelle, au lieu de payer la valeur totale du contrat immédiatement. Vous pourriez subir une perte totale de la marge que vous déposez auprès d'Admirals Europe Ltd pour établir ou maintenir une position. Admirals Europe Ltd réévalue vos positions ouvertes en continu durant chaque jour ouvrable. Tout profit ou perte est immédiatement reflété sur votre compte, et une perte peut vous amener à devoir payer une marge supplémentaire substantielle, à court préavis, afin de maintenir vos positions ouvertes.

Admirals Europe Ltd peut également modifier ses taux de marge initiale et/ou ses exigences de négociation notionnelles à tout moment, en informant les clients préalablement au changement – ce qui pourrait également entraîner une modification de la marge que vous êtes tenu de maintenir. Si vous ne maintenez pas une marge suffisante sur votre compte à tout moment et/ou si vous ne fournissez pas ces fonds supplémentaires dans les délais impartis, vos positions ouvertes peuvent être clôturées à perte et vous pourriez être tenu responsable de tout déficit en résultant.

6. Effet de levier

Bien que les instruments dérivés puissent être utilisés pour la gestion des risques, certains investissements ne conviennent pas à de nombreux investisseurs. Le trading sur le Forex et les CFD comporte un degré de risque élevé. L'effet de levier qu'il est possible d'obtenir avec le trading de CFD et de Forex signifie que vous n'avez besoin de déposer qu'un petit montant pour commencer à trader

avec Admirals Europe Ltd, bien que ce faible dépôt puisse entraîner des pertes ou des gains importants. Les transactions à fort effet de levier sont sujettes à des changements de valeur significatifs en raison de variations relativement faibles de la valeur ou du niveau d'un sous-jacent ou d'un facteur de marché lié.

7. Transactions de gré à gré (OTC)

Lorsque vous tradez des CFD, vous spéculez sur la variation de prix anticipée pour un sous-jacent particulier. Ce trading n'a pas lieu sur un marché réglementé. Vous concluez directement un contrat avec Admirals Europe Ltd concernant l'instrument financier ou tout autre sous-jacent que vous souhaitez trader dans le cadre d'un CFD. Toutes les positions ouvertes avec Admirals Europe Ltd doivent être clôturées avec Admirals Europe Ltd et ne peuvent l'être avec aucune autre partie. Le trading d'opérations financières de gré à gré (OTC) peut vous exposer à des risques plus importants que le trading sur un marché réglementé, car il n'existe pas de marché sur lequel clôturer vos positions ouvertes. Les prix et les autres conditions sont fixés par nos soins, sous réserve de toute exigence légale ou réglementaire. Les transactions OTC peuvent augmenter le risque de liquidité et introduire d'autres facteurs de risque significatifs : il peut être impossible, par exemple, d'évaluer la valeur d'une position résultant d'une transaction hors marché ou de déterminer l'exposition au risque. En outre, les prix acheteurs et les prix vendeurs n'ont pas nécessairement à être cotés par Admirals Europe Ltd et, même lorsqu'ils le sont, Admirals Europe Ltd peut rencontrer des difficultés pour établir un prix équitable, en particulier lorsque la bourse ou le marché pertinent pour le sous-jacent est fermé ou suspendu.

Vous êtes également exposé au risque de défaillance d'Admirals Europe Ltd ; cependant, dans l'éventualité peu probable où cela se produirait, nous sommes membres du Financial Services Compensation Scheme.

8. Prix

Les prix et cotations affichés sur les plateformes de trading d'Admirals Europe Ltd (la « Plateforme ») peuvent ne pas nécessairement refléter le marché au sens large. Admirals Europe Ltd sélectionnera les cours de clôture pour déterminer les exigences de marge, valoriser périodiquement les positions de votre compte au prix du marché et clôturer ces positions. Bien qu'Admirals Europe Ltd s'attende à ce que ces prix soient raisonnablement liés à ceux disponibles sur le marché interbancaire ou toute bourse ou autre marché financier approprié (le « Marché de Référence »), les prix utilisés par Admirals Europe Ltd peuvent différer de ceux accessibles aux banques et autres participants du Marché de Référence. Par conséquent, Admirals Europe Ltd peut exercer une discrétion considérable dans la détermination des exigences de marge et la collecte des fonds de marge. Comme les produits sont en partie liés au sous-jacent, vous devez vous assurer que vous êtes conscient des risques inhérents au sous-jacent, y compris la fluctuation des devises, la volatilité et le « gapping » (un changement de prix soudain pouvant être causé par de nombreux facteurs, y compris, mais sans s'y limiter, des événements économiques, des épidémies, des annonces de marché et des périodes durant lesquelles la négociation du sous-jacent n'a pas lieu).

Un ordre stop non garanti ne vous protégera pas contre ce risque, car il n'est pas immédiat et déclenche uniquement un ordre de clôture de la position au prix le plus proche disponible.

9. Risque de week-end

Diverses situations, évolutions ou événements peuvent survenir au cours d'un week-end, lorsque les

marchés sont généralement fermés, ce qui est susceptible d'entraîner une ouverture des marchés à un prix significativement différent de celui de leur clôture le vendredi après-midi. Vous ne pourrez pas utiliser la Plateforme pour passer ou modifier des ordres pendant le week-end et à d'autres moments où les marchés sont généralement fermés. Il existe un risque substantiel que les ordres stop-loss, laissés pour protéger des positions ouvertes maintenues pendant le week-end, soient exécutés à des niveaux significativement moins favorables que leur prix spécifié. En agissant ainsi, un client accepte ce risque et sera tenu responsable de tout déficit en résultant.

10. Trading électronique

La négociation de contrats de gré à gré via la Plateforme peut différer de la négociation sur d'autres systèmes de négociation électronique ainsi que de la négociation sur un marché conventionnel ou ouvert. Vous serez exposé aux risques associés au système de négociation électronique, incluant la défaillance matérielle et logicielle ainsi que les temps d'arrêt du système, concernant la Plateforme, vos systèmes et l'infrastructure de communication (par exemple, Internet) vous reliant à la Plateforme.

11. Trading intrajournalier

Le trading intrajournalier en ligne peut vous inciter à réaliser de nombreuses transactions.

12. Suspensions du trading

Dans certaines conditions, il peut s'avérer difficile, voire impossible, de liquider une position. Cela peut se produire, par exemple, lors de mouvements rapides des prix où le cours d'un sous-jacent augmente ou diminue au cours d'une seule séance de négociation à un point tel que la négociation du sous-jacent est restreinte ou suspendue. Dans un tel cas, le client accepte tout risque associé et sera tenu responsable de tout déficit en résultant. Le client doit également être conscient que, dans certaines circonstances, Admirals Europe Ltd peut être contrainte de clôturer des positions en raison d'instructions réglementaires ou boursières et qu'à ce titre, Admirals Europe Ltd n'est pas responsable des pertes qui pourraient en découler.

13. Commissions

Avant de commencer à négocier, vous devez obtenir le détail de toutes les commissions et autres frais dont vous serez redevable, tels qu'indiqués dans le barème des tarifs disponible sur le site web d'Admirals Europe Ltd. Les clients sont tenus de prendre connaissance des coûts ou responsabilités potentiels qui pourraient découler de cette position, y compris, sans s'y limiter : les swaps, les opérations sur titres telles que les émissions de droits, les dividendes, les divisions d'actions, etc.

14. Insolvabilité

Toute insolvabilité ou manquement d'un client peut entraîner la liquidation ou la clôture de positions sans son consentement. De plus, vous transférerez la pleine propriété et le titre d'une portion de tous les fonds que vous déposerez auprès d'Admirals Europe Ltd. Cette somme représentera le montant nécessaire pour garantir vos engagements actuels ou futurs, réels ou éventuels, envers Admirals Europe Ltd, incluant les exigences de marge.

Admirals Europe Ltd déterminera, à sa seule discrétion et quotidiennement, le montant des fonds requis pour garantir vos obligations envers Admirals Europe Ltd (en fonction de vos positions ouvertes et de vos transactions quotidiennes, et en tenant compte des conditions du marché) ; ce

montant pourra être supérieur aux exigences de marge. Vous n'aurez aucun droit de propriété sur ce montant de fonds, lequel ne sera pas assujéti à la ségrégation ni à d'autres obligations en vertu des règles relatives aux fonds des clients en vigueur, le cas échéant, conformément à la loi applicable, et pourra être géré par Admirals Europe Ltd pour son propre compte. Un tel montant de fonds pourrait donc être irrécupérable en cas d'insolvabilité ou de manquement d'Admirals Europe Ltd.

15. Communication

Admirals Europe Ltd décline toute responsabilité pour les pertes pouvant résulter d'un examen tardif ou de la non-réception des communications envoyées par Admirals Europe Ltd à ses clients. Le client accepte en outre que toute perte résultant d'un accès non autorisé d'un tiers à la Plateforme de trading du client n'engage pas la responsabilité d'Admirals Europe Ltd, sauf en cas de négligence grave de la part d'Admirals Europe Ltd ou de son personnel. Le client est responsable de la sécurité de toutes les informations de connexion et Admirals Europe Ltd recommande vivement de ne pas noter ni enregistrer les identifiants d'utilisateur.

De plus, tout client est informé et accepte que le principal mode de communication sera au format électronique, par exemple par courrier électronique et via les informations publiées sur nos sites web.

16. Conseils

Admirals Europe Ltd ne fournit pas de conseils en investissement et est une plateforme de négociation à exécution seule. Bien que nous puissions, en vertu de nos autorisations, effectuer des évaluations générales des marchés, ces évaluations ne constituent pas des conseils en investissement individualisés et ne prennent pas en considération vos circonstances individuelles. Toute décision de négocier relève de la seule responsabilité du Client.

Toutes les informations générales que nous mettons à disposition dans nos analyses, webinaires (« séminaires en ligne »), séminaires et vidéos, qu'elles soient présentes sur nos pages web internes ou via des ressources externes telles que les chaînes YouTube, sont fournies à titre informatif uniquement et représentent les perspectives de marché personnelles du modérateur ou de l'auteur. Elles ne sont pas et ne doivent en aucun cas être considérées comme un conseil de vente, d'achat ou de conservation d'un instrument de négociation.

Les analystes et les auteurs peuvent détenir, négocier ou être investis dans des produits de négociation tels que des actions, le Forex, les CFD, les matières premières, les Futures et d'autres instruments.

Conformément à la législation, nous sommes tenus d'évaluer l'adéquation de ce type de produit pour une personne générique qui fournit des informations comparables aux vôtres. Cela ne signifie pas qu'en vous autorisant à ouvrir un compte, nous vous fournissons un conseil en investissement individuel attestant que ce produit est effectivement adapté à votre situation particulière ; nous indiquons plutôt qu'il peut convenir à une personne relevant de la même catégorie générale de connaissances et d'expérience. Lors de l'évaluation de l'adéquation du service à votre profil, nous recueillons également des informations concernant votre expérience de trading antérieure, des informations sur les actifs financiers, votre niveau d'éducation et d'autres informations jugées nécessaires et proportionnées. Nous ne surveillons pas si votre situation financière demeure inchangée. Les clients assument l'entière responsabilité de nous tenir informés de toute information pertinente susceptible d'affecter l'adéquation des services offerts.

17. Opérations sur Titres : CFD sur Actions

Veuillez noter que le traitement que vous recevez lors d'une opération sur titres peut être moins favorable que si vous possédiez l'instrument sous-jacent, car les modifications que nous apportons peuvent devoir être réactives et mises en place avant celles requises par l'opération sur titres. Par conséquent, le temps dont vous disposez pour prendre des décisions pourrait être considérablement réduit ; les options disponibles peuvent être plus restrictives/moins avantageuses et peuvent être telles qu'il n'y ait aucune option pour vous de clôturer la position. Étant donné que les événements d'entreprise peuvent souvent être annoncés avec un préavis extrêmement court, vous pourriez n'avoir aucune opportunité ou choix de clôturer des positions pour éviter de telles conséquences, et de telles actions pourraient vous obliger à fournir des fonds supplémentaires pour couvrir la marge avec un préavis très court.

18. Vente à découvert de CFD sur actions

La vente à découvert de CFD sur actions comporte des risques supplémentaires qui ne s'appliquent pas aux positions longues. Cela inclut, sans s'y limiter, l'obligation pour vous de prendre la contrepartie d'une opportunité d'achat, par exemple une émission de droits, ce qui pourrait vous amener à renforcer votre position à découvert à des prix potentiellement défavorables ou à payer une somme pour racheter les droits, ce choix pouvant être décidé par Admirals Europe Ltd sans votre intervention, selon des conditions établies par Admirals Europe Ltd ou un préavis plus court que pour l'action sous-jacente; vous pourriez être confronté à des rachats forcés en raison d'opérations sur titres, de conditions d'emprunt de titres ou d'exigences/modifications réglementaires, et vous pourriez subir des frais d'emprunt variables tant que la position est ouverte.

19. Suivi des positions

Il incombe aux clients de surveiller à tout moment les positions qu'ils ont ouvertes, et vous devriez toujours être en mesure de le faire. Bien que nous nous efforcions de clôturer les positions une fois votre marge épuisée, nous ne pouvons garantir que cela sera toujours possible et vous pourriez donc rester redevable de tout déficit en résultant.

Ce document doit être lu conjointement avec les Conditions Générales, la Politique d'Exécution des Ordres et les autres documents fournis ou mis à la disposition du client sur notre site web.

20. Ajustements des dividendes sur les positions CFD

20.1 Ajustements des dividendes sur les CFD d'indices au comptant

Lorsqu'un titre sous-jacent faisant partie d'un CFD d'indice au comptant est négocié ex-dividende, le prix du CFD d'indice au comptant sera ajusté pour refléter ce dividende. La proportion pondérée du dividende applicable au sein du CFD d'indice au comptant sera créditée sur le compte du client pour les positions acheteuses et débitée pour les positions vendeuses.

20.2 Ajustements des dividendes sur les CFD d'actions

Lorsqu'une action qui est un actif sous-jacent d'un CFD sur actions est négociée ex-dividende, le prix du CFD sur actions sera ajusté pour refléter ce dividende. La valeur du dividende d'action applicable sera créditée sur le compte du client pour les positions acheteuses et débitée pour les positions vendeuses.

20.3 Retenues à la source sur les ajustements de dividendes

Les paiements de dividendes seront crédités sur le compte du client, après déduction de toute retenue à la source standard applicable. Admirals Europe Ltd ne prend actuellement pas en charge ni n'offre de taux de retenue à la source préférentiels qui pourraient être disponibles en raison de la résidence ou du statut juridique.

21. Positions Couvertes

Positions Couvertes - veuillez noter que les positions couvertes (position longue et position courte simultanées sur un instrument financier donné) pourraient ne pas stabiliser entièrement votre niveau de marge ; par conséquent, un Stop Out sur votre compte pourrait survenir même lorsque de telles positions couvertes sont en place. Cela peut se produire en raison des circonstances suivantes :

1. Les profits/pertes sur les positions courtes sont calculés au prix Ask, tandis que les profits/pertes sur les positions longues sont calculés au prix Bid. Dans des conditions de marché anormales, l'écart (spread) peut s'élargir, entraînant des pertes sur votre compte supérieures à la marge détenue et, par conséquent, la liquidation de vos positions.
2. Les profits/pertes sur les positions sont calculés dans la devise de base de l'instrument négocié, puis recalculés dans la devise du compte à l'aide des taux de change de la Plateforme. Si des positions couvertes sont ouvertes à des moments ou prix différents, les profits ou pertes sur le compte peuvent être sujets aux fluctuations des prix de la devise du compte, ce qui peut entraîner des pertes supérieures à la marge détenue et, par conséquent, la liquidation de vos positions.

22. Contenu Marketing et Promotionnel Externe

Les clients peuvent être exposés à des supports promotionnels ou marketing concernant les services, produits, frais ou performances de la Société, distribués par des tiers indépendants, incluant des affiliés, des introducteurs, des partenaires marketing, des créateurs de contenu ou d'autres sources externes.

Un tel contenu tiers peut ne pas refléter fidèlement les risques associés au trading ou à l'investissement dans les produits de la Société. Il peut omettre des informations critiques sur les risques, être obsolète, incomplet ou autrement trompeur. Les clients doivent se fier exclusivement à la Déclaration d'Avertissement sur les Risques officielle et aux autres documents légaux publiés sur le site web de la Société pour obtenir des informations précises et complètes concernant les risques liés au trading ou à l'investissement avec la Société. La Société n'est pas responsable de l'exactitude, de l'exhaustivité ou de la légalité du contenu promotionnel publié par des tiers et ne pourra être tenue responsable des décisions basées sur de telles communications externes.

23. Divulgaration des effets de la rémunération de tiers sur le risque

La Société peut verser une rémunération à des tiers (tels que des sociétés affiliées, des apporteurs d'affaires ou des partenaires marketing) pour le parrainage de clients ou des activités de marketing. Cette rémunération est divulguée dans la Déclaration sur les Incitations de la Société, disponible sur le site web de la Société. Cette rémunération n'affecte pas les risques associés au trading ou à l'investissement dans les produits de la Société, et n'altère ni la nature ni l'ampleur des risques décrits dans le présent Avertissement sur les Risques. Les clients ne doivent pas interpréter l'existence d'accords de rémunération avec des partenaires comme une réduction ou une

modification des risques liés au trading ou à l'investissement auprès de la Société.

24. Risque lié à la dépendance envers les déclarations promotionnelles

Les déclarations promotionnelles, publicités ou représentations faites en dehors des canaux officiels de la Société peuvent ne pas refléter le profil de risque complet des instruments financiers ou des services. Les clients qui agissent sur la base d'informations externes doivent vérifier celles-ci par rapport aux divulgations officielles des risques de la Société avant de prendre des décisions de trading ou d'investissement.

Avertissement sur les risques : Aucun élément présent dans tout matériel promotionnel, publicité ou communication en dehors du site officiel de la Société, ni aucun autre moyen de communication officiel, y compris les courriels, les comptes de médias sociaux et les dépôts de documents juridiques, ne saurait être interprété comme faisant partie de la présente Déclaration d'Avertissement sur les Risques ou comme modifiant les risques qui y sont énoncés. Afin d'éviter toute ambiguïté, seule la Déclaration d'Avertissement sur les Risques publiée sur le site officiel de la Société et mise à jour périodiquement constitue l'Avertissement sur les Risques contraignante pour le Client.

25. Clause de non-responsabilité relative à la traduction

Le site web d'Admirals Europe Ltd utilise divers outils de traduction pour traduire les pages de ce site afin de les rendre accessibles dans d'autres pays. Les outils de traduction vous permettront de saisir l'intention générale du contenu original, mais ne garantiront pas toujours une traduction correcte. Le texte officiel est la version anglaise du site web d'Admirals Europe Ltd <https://admiralmarkets.com/fr?regulator=cysec>. Toute divergence ou différence résultant de la traduction n'est pas contraignante et n'a aucun effet juridique à des fins de conformité ou d'exécution. En cas de questions concernant l'exactitude des informations présentées dans la version traduite du site web, veuillez-vous référer à la version anglaise officielle du site web. Admirals Europe Ltd décline toute responsabilité quant à l'exactitude. En raison des complexités linguistiques et de la possibilité de différentes traductions et interprétations de mots et d'expressions spécifiques, les traductions comportent des limitations inhérentes. Admirals Europe Ltd vous recommande donc d'examiner et de vérifier la traduction résultant de l'utilisation de ce service, et n'accepte aucune responsabilité quant à son exactitude.